

# Sortie de la caisse de pension

**CoOpera**  
Fondation collective PUK  
Galgenfeldweg 16  
3006 Bern

T 031 922 28 22  
info@coopera.ch  
www.coopera.ch

**Attention** : remet tous les  
champs du formulaire à  
vide !

Ouvre la boîte de dia-  
logue « Imprimer »

Prépare un e-mail avec le  
formulaire rempli

Employeur affilié \_\_\_\_\_ Inst.-N° \_\_\_\_\_

## Personne assuré

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil (au moment  
de versement) \_\_\_\_\_  
N° AVS \_\_\_\_\_ Date de sortie de la  
caisse de pension \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
éMail \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
NPA \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Résiliation du contrat de travail:

Êtes-vous malade ou invalide au moment de la sortie?      oui      non

Si oui: y a-t-il eu annonce à l'AI?      oui      non

Si non: pour quelle(s) raison(s)?

## Sortie de la prévoyance professionnelle sans prestation de libre passage

Vous n'êtes couvert-e que pour des prestations en cas d'invalidité et/ou de décès  
(personnes de moins de 25 ans selon LPP)

### Utilisation du libre passage ...

#### A) avec un nouvel employeur

Transfert obligatoire à l'institution de prévoyance du nouvel employeur

Nom et adresse de la nouvelle institution de pré-      Nom et adresse du nouvel employeur :  
voyance :

**B) sans nouvel employeur**

Versement en espèces, car la personne assurée ...

quitte définitivement la Suisse.

Il nous faut les documents les suivants :

- Confirmation de déclaration de départ de la municipalité de domicile en Suisse
- Adresse de correspondance au nouveau domicile
- Adresse de paiement (no IBAN + code BIC ainsi que nom et adresse de la banque)

quitte définitivement la Suisse pour un **Etat de l'UE ou de l'AELE**

(Attention: Le paiement en espèces de la partie obligatoire de la prestation de libre passage (part LPP) n'est plus possible lorsque la personne quitte définitivement la Suisse, dans la mesure où elle est assujettie à l'assurance obligatoire dans un autre Etat membre de l'UE (ou de l'AELE). Seule la part surobligatoire de la prestation de libre passage peut être versée en espèces.)

Adresse de paiement de la fondation de libre passage CH (paiement de la part obligatoire de la prestation de libre passage):

Nom de l'institution financière \_\_\_\_\_ Titulaire du compte \_\_\_\_\_

N° IBAN \_\_\_\_\_

Adresse de paiement compte privé (paiement de la part surobligatoire de la prestation de libre passage):

Nom de l'institution financière \_\_\_\_\_ Titulaire du compte \_\_\_\_\_

N° IBAN \_\_\_\_\_

N° BIC (à l'étranger) \_\_\_\_\_

quitte définitivement la Suisse pour un **Etat NON membre de l'UE ou de l'AELE.**

Adresse de paiement compte privé:

Nom de l'institution financière \_\_\_\_\_ Titulaire du compte \_\_\_\_\_

N° IBAN \_\_\_\_\_

N° BIC (à l'étranger) \_\_\_\_\_

s'établit à son propre compte et n'est plus soumise à la prévoyance professionnelle.

→ Joindre une attestation de cotisant indépendant à l'AVS

a droit à une prestation de sortie qui est moins importante que sa cotisation annuelle.

Ouverture d'un compte bloqué auprès de la fondation de libre passage de la **Banque Cler SA** à Bâle.

Établissement d'une police de libre passage ou d'un compte bloqué auprès de:

Nom et adresse de la nouvelle institution de prévoyance :

→ Joindre la demande d'ouverture ou un extrait de compte!

**A défaut de notification, nous verserons la prestation de libre passage après 30 jours à la Fondation de libre passage de la Banque Cler SA.**

Signatures obligatoires \_\_\_\_\_

Lieu et date \_\_\_\_\_

Personne assurée \_\_\_\_\_

Lieu et date \_\_\_\_\_

Époux/Épouse, Partenaire enregistré(e) \_\_\_\_\_

**Obligatoire: signature légalisé par-devant notaire.  
Pour les personnes assurées non mariées, veuillez joindre un certificat d'état civil actuel**

**CoOpera Fondation collective PUK**  
Galgenfeldweg 16  
3006 Bern

**CoOpera Fondation collective PUK**  
Galgenfeldweg 16  
3006 Bern

---

Liste d'adresses pour enveloppes C5